DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNE DE REVIERS

PLAN LOCAL D'URBANISME

MODIFICATION N°1 DU PLU

PLAN DE ZONAGE AU 1/2000 - PIECE 2.2

APPROBATION

Modification n°1 approuvée par DCM du 12 décembre 2016, Le Maire

Réalisation :
NEAPOLIS Cabinet d'Urbanisme
3 Allée du Green
14520 PORT EN BESSIN - HUPPAIN
neapolis@orange.fr

0 250 500

Mètres

LEGENDE

- Limites de zones
- Limites de secteurs
- Espaces Boisés Classés à conserver au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Espaces boisés à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Haies à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Zones humides
- Secteurs inondables
- Secteurs à débordement constaté de nappes
- Cavités inventoriées
- Zone tampon autour de la cavité
- Emplacements réservés au bénéfice de la commune
  - 1 : Extension du lagunage
  - 2 : Aménagement des chemins piétonniers
  - 3 : Aménagement d'un parking et d'un espace vert
  - 4 : Extension du cimetière
  - 5 : Liaisons interquartiers
  - 7 : Elargissement de la voie
  - 8 : Aménagement du coeur de bourg
  - 9 : Confortement de la voirie
  - 11 : Création d'une voirie
  - 12 : Création d'un chemin piétonnier
- Eléments remarquables à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
  - 1 : Eglise Saint-Victor
  - 2 : Château